

Prowl® 400 + Isard®

Le désherbage du Sorgho



Une solution très large spectre, graminées et dicots

- Prowl® 400 + Isard® est efficace sur de nombreuses adventices, et en particulier sur :

■ Graminées

- Panic



- Sétaire



- Digitaire



■ Dicotylédones

- Amarante



- Chénopode



- Matricaire



- Morelle



- Renouée des oiseaux



- Renouée liseron



- Stellaire



- Véronique de Perse



Simplification : des doses adaptées en fonction de la pression graminées

Pression graminées faible

Prowl® 400 2 L/ha + ISARD® 1 L/ha

Pression graminées forte

Prowl® 400 2 L/ha + ISARD® 1,2 L/ha

Note : En cas de doses fortes, d'utilisation précoce ou de conditions environnementales défavorables, le sorgho traité avec Prowl® 400 + Isard® peut présenter des symptômes visuels qui disparaissent lors de la croissance.

Préconisations



Les conditions de la réussite :

- **Dès le stade 3 feuilles du sorgho,** sinon risque sélectivité
- **Avant 1 feuilles des graminées,** sinon baisse d'efficacité
- **Sol humide impératif** ou pluie (10mm dans les 10 jours) ou irrigation
- **Sol finement préparé**, sans grosse motte, débris ou détritus végétaux
- **En dehors de périodes** de froid ou de pluies prolongées qui **stressent la culture**

Fiche d'identité

Prowl® 400 : marque déposée BASF

Autorisation de vente : n°8900681

Composition : 400 g/L pendiméthaline

Formulation : SC

Classement toxicologique :

N : dangereux pour l'environnement - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Usages et doses autorisées : 3 L/ha sorgho, nombreuses autres homologations

Nombre maximum de traitements / an : 1 application par saison maximum - : Peut entraîner des réactions allergiques. Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation. Afin de protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.. Pour les cultures entrant dans la rotation et sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée, respecter un délai de : légumes racines et tubercules : 190 jours - betterave à sucre : 300 jours - légumes bulbes, feuilles et céréales et autres cultures destinées à l'alimentation humaine : 200 jours – crucifères oléagineuses : 250 jours

Délai avant récolte sur Sorgho : 120 jours

Distance aux points d'eau (Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006) : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres pour une application sur le Sorgho

Délai de rentrée (Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006) : 6 heures

Isard® : marques déposées BASF

Autorisation de vente : n°9900251

Composition : 720 g/L de dmtp-a-p

Formulation : EC

Classement toxicologique :

Xn : nocif – N : dangereux pour l'environnement - R22 : nocif en cas d'ingestion - R36/38 : irritant pour les yeux et pour la peau - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Usages et doses autorisées : sorgho 1,2 L/ha, nombreuses autres homologations

Nombre maximum de traitements / an : 1 application tous les 2 ans. Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer Isard/Spectrum ou tout autre produit contenant du DMTP-P sur betteraves et chicorées plus d'une fois (en dose fractionnée ou non) tous les 2 ans sur la même parcelle, Respecter pour les cultures entrant dans la rotation un délai de 140 jours entre l'application de la préparation et le semis de la céréale à paille suivante.

Délai avant récolte : DAR sorgho : 90 jours

Distance aux points d'eau (Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006) : Respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres

Délai de rentrée (Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006) : 48 heures

Protection utilisateur lors manipulation produit : **gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.**

BASF Agro S.A.S. – 21, chemin de la sauvegarde – 69134 Ecully Cedex – Tel. 04 72 32 45 45

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.bASF-agro.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

	1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouille (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.	<input checked="" type="checkbox"/>

PENDANT L'APPLICATION

	7 ► Appliquer la bouille dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--	-------------------------------------

APRÈS L'APPLICATION

	8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents / Marque déposée BIA PANIER France	<input checked="" type="checkbox"/>

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	 ou www.phyt-attitude.fr
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou www.adivalor.fr